



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/ENERGY/GE.3/2009/1  
29 décembre 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Groupe spécial d'experts chargé de l'harmonisation  
de la terminologie -de l'énergie fossile et  
des ressources minérales

Sixième session  
Genève, 25-27 mars 2009

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA SIXIÈME SESSION**

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,  
le mercredi 25 mars 2009 à 10 heures\*

**I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.

---

\* De nouvelles procédures d'accréditation applicables aux membres de toutes les délégations participant à des réunions au Palais des Nations ont été mises en place. Ceux-ci sont donc priés de remplir le bulletin d'inscription, disponible sur le site Web de la Division de l'énergie durable (<http://www.unece.org/energy/>), et de le retourner au secrétariat de la CEE, si possible deux semaines au moins avant le début de la session – c'est-à-dire pour le **10 mars 2009** au plus tard – soit par télécopie (+41 22 917 0038) soit par courrier électronique ([catherine.pierre@unece.org](mailto:catherine.pierre@unece.org)). Les membres des délégations sont priés de se présenter, une heure et demie au moins avant le début de la réunion, au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG située au Portail de Pregny, 14, avenue de la Paix, en face du bâtiment de la Croix-Rouge (voir la carte sur le site Web de la Division de l'énergie durable), pour retirer leur plaquette d'identité. En cas de difficulté, veuillez téléphoner au secrétariat (poste 74140).

3. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe spécial d'experts.
4. Observations liminaires du Président.
5. Recommandations relatives à la révision de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les ressources minérales (CCNU).

Examen de recommandations:

- a) Visant à réviser la CCNU de 2004;
  - b) Concernant les textes venant compléter la CCNU; et
  - c) Concernant la gouvernance de la CCNU.
6. Projet de recherche sur les activités extractives du Conseil international des normes comptables (IASB).
  7. Spécifications de la Division de statistique de l'ONU/des Groupes de Londres et d'Oslo pour les statistiques nationales de l'énergie.
  8. Initiative InterEnerStat de l'Agence internationale de l'énergie concernant les définitions des flux et des produits énergétiques.
  9. Classification des réservoirs récepteurs.
  10. Incidences possibles des points 5 à 9 de l'ordre du jour sur la CCNU et sur tout texte à élaborer ou à adopter en complément de la CCNU.
  11. Travaux du Forum international de l'énergie susceptibles de se rapporter aux activités du Groupe spécial d'experts.
  12. Études de cas illustrant l'application éventuelle de la CCNU révisée dans les domaines suivants:
    - a) Études sur l'énergie et les minéraux;
    - b) Gestion des ressources publiques;
    - c) Gestion des procédures internes;
    - d) Communication d'informations financières.
  13. Examen du programme de travail pour 2009-2010.
  14. Questions diverses.
  15. Adoption du rapport de la réunion.

## II. ANNOTATIONS

### **Point 1: Adoption de l'ordre du jour**

Documentation: ECE/ENERGY/GE.3/2009/1 – Ordre du jour provisoire annoté.

1. Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour. Les documents établis pour la session seront publiés sur le site Web de la CEE dès qu'ils seront disponibles, à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/energy/se/docs/spf6.html>.

### **Point 2: Élection du Bureau**

2. Le Groupe spécial d'experts devrait élire un Bureau ou réélire le Bureau actuel.

### **Point 3: Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions portées à l'attention du Groupe spécial d'experts**

3. Le secrétariat donnera un aperçu des activités exécutées récemment dans le cadre du programme de travail du Comité de l'énergie durable (ECE/ENERGY/78) à la suite de sa dix-septième réunion de novembre 2008, en mettant particulièrement l'accent sur toute décision prise concernant les travaux du Groupe spécial d'experts.

### **Point 4: Observations liminaires du Président**

4. Les participants entendront des observations liminaires du Président.

### **Point 5: Recommandations relatives à la révision de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les ressources minérales**

#### **Examen de recommandations:**

- a) **Visant à réviser la CCNU de 2004;**
- b) **Concernant les textes venant compléter la CCNU; et**
- c) **Concernant la gouvernance de la CCNU.**

5. À sa cinquième session, le Groupe spécial d'experts a demandé: i) que le Bureau élabore des propositions de modification de la CCNU en respectant une procédure régulière et transparente, notamment en affichant un projet de texte sur le site Web de la CEE pendant une période suffisamment longue pour que le public puisse faire des observations; ii) que toutes les propositions, observations et/ou recommandations à soumettre au Bureau élargi du Comité de l'énergie durable soient affichées sur le site Web; et iii) qu'un calendrier approprié soit fixé en tenant compte des conseils du Directeur de la Division de l'énergie durable de la CEE (ECE/ENERGY/GE.3/2008/2, par. 18 e)).

6. Le Groupe spécial d'experts a en outre demandé au Bureau d'élaborer un document de travail sur les spécifications (règles secondaires) à partir du rapport de l'Équipe spéciale sur la

mise en correspondance et des débats de la cinquième session, notamment l'examen des besoins d'applications relatives aux études sur l'énergie, à la gestion des ressources publiques, à la gestion des procédures commerciales et à la communication d'informations financières (ECE/ENERGY/GE.3/2008/2, par. 18 f)).

6. Les participants à la réunion examineront une recommandation du Bureau concernant la révision de la CCNU et l'élaboration de textes venant compléter la version révisée de 2008 de la CCNU, tels qu'établis par une équipe spéciale chargée de la révision de la CCNU.

**Point 6: Projet de recherche sur les activités extractives du Conseil international des normes comptables**

7. Le Projet de recherche sur les activités extractives du Conseil international des normes comptables doit publier un document d'information sur une norme internationale en matière d'information financière concernant les activités extractives. Les travaux de recherche entrepris pour mettre au point ce document d'information seront passés en revue car ils se rapportent à la classification des activités extractives.

**Point 7: Spécifications de la Division de statistique de l'ONU/des Groupes de Londres et d'Oslo pour les statistiques nationales de l'énergie**

8. Deux groupes d'experts des bureaux nationaux de statistiques étudient les normes à employer dans les statistiques nationales, notamment les statistiques de l'énergie. Le Groupe d'Oslo (<http://og.ssb.no/ogwebpage/>) est chargé des statistiques de l'énergie et le Groupe de Londres (<http://unstats.un.org/unsd/envaccounting/londongroup/>) de la comptabilité environnementale, y compris de la comptabilité des ressources. Les deux organes coopèrent avec la Division de statistique de l'ONU et l'Initiative InterEnerStat (voir le point 8 de l'ordre du jour). Des rapports sur leurs activités seront présentés et leurs incidences sur les travaux du Groupe spécial d'experts seront examinées.

**Point 8: Initiative InterEnerStat de l'Agence internationale de l'énergie concernant les définitions des flux et des produits énergétiques**

9. InterEnerStat ([http://www.iea.org/interenerstat\\_v2/](http://www.iea.org/interenerstat_v2/)) a entrepris en 2008 des travaux visant à définir les flux et les produits énergétiques. Les activités de cet organisme se rapportant aux travaux du Groupe spécial d'experts seront présentées et examinées.

**Point 9: Classification des réservoirs récepteurs**

10. Le Groupe spécial d'experts a été invité à examiner l'application de la CCNU aux projets d'injection. Les débats menés à la cinquième session ont permis de confirmer qu'il était intéressant d'envisager la classification des réservoirs récepteurs parallèlement à celle des réservoirs de production.

11. Lors de la session, l'accent sera mis sur les travaux éventuels à effectuer dans ce domaine et les synergies possibles avec le Groupe de travail du gaz de la CEE, qui étudie actuellement les questions liées au stockage du gaz, ainsi qu'avec le Groupe spécial d'experts de la production moins polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles, dont le programme de travail englobe la question du piégeage et du stockage du carbone.

**Point 10: Incidences possibles des points 5 à 9 de l'ordre du jour sur la CCNU et sur tout texte à élaborer ou à adopter en complément de la CCNU**

12. À la suite des débats sur les points 5 à 9, toutes les incidences éventuelles sur le projet de CCNU révisée seront examinées.

**Point 11: Travaux du Forum international de l'énergie susceptibles de se rapporter aux activités du Groupe spécial d'experts**

13. Il est prévu d'examiner les travaux récents du Forum international de l'énergie et ses travaux futurs, notamment la question de savoir en quoi ils pourraient se rapporter aux activités du Groupe spécial d'experts et les synergies possibles.

**Point 12: Études de cas illustrant l'application éventuelle de la CCNU révisée dans les domaines suivants:**

- a) Études sur l'énergie et les minéraux;
- b) Gestion des ressources publiques;
- c) Gestion des procédures internes;
- d) Communication d'informations financières.

14. Des études de cas seront présentées concernant les possibilités d'appliquer la CCNU révisée dans un ou plusieurs domaines susmentionnés.

**Point 13: Examen du programme de travail pour 2009-2010**

15. Le Groupe spécial d'experts aura une occasion d'examiner et de revoir le programme de travail pour 2009-2010 et de proposer des activités précises à réaliser au cours de cette période.

**Point 14: Questions diverses**

16. Les participants pourront débattre de toute autre question pertinente soulevée avant ou pendant la session et entrant dans le cadre des attributions du Groupe spécial d'experts (annexe I du document ENERGY/GE.3/2005/2). Les membres des délégations sont invités à indiquer à l'avance au secrétariat et au Président s'ils souhaitent soulever une question au titre de ce point de l'ordre du jour.

**Point 15: Adoption du rapport de la réunion**

-----